



PROCÈS VERBAUX

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE DIXVILLE
M.R.C. DE COATICOOK
Le 10 décembre 2015

Municipalité de Dixville, une session spéciale du conseil municipal est tenue le 10 décembre 2015 à 19H00 au bureau municipal sis au 251 chemin Parker à Dixville, sont présents les conseillers, Tommy Lacoste, Francis Cloutier, Pierre Paquette, Roger Heath, Mario Tremblay et Françoise Bouchard, formant quorum sous la présidence du Maire Martin Saindon.

Sylvain Benoit, directeur général et secrétaire-trésorier, est également présent.

1.0 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

L'assemblée est ouverte à 19h00 par M. le Maire, Martin Saindon.

Tel que prévu par la Loi, l'avis de convocation a été signifié à tous les membres du conseil.

2.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2015-12-10/165

Il est proposé par la Conseillère Françoise Bouchard et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

3.0 PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2016 ET PROJECTION DES RÉSULTATS 2015

RECETTES	PRÉVISIONS 2015	BUDGET 2015	BUDGET 2016
ACTIVITÉS FINANCIÈRE			
Taxes foncières	581 679 \$	573 720 \$	588 225 \$
Aqueduc / égout	73 014 \$	70 840 \$	71 635 \$
Vidange et collecte sélective	66 179 \$	65 129 \$	63 507 \$
Service évaluation	11 875 \$	11 600 \$	11 600 \$
Service de la dette	34 357 \$	34 680 \$	26 400 \$
Paiement tenant lieu taxe:	37 266 \$	42 045 \$	33 611 \$
Autres recettes	63 406 \$	40 331 \$	45 344 \$
Transferts (subventions)	513 515 \$	214 367 \$	499 012 \$
Affectation du surplus	28 054 \$	14 000 \$	- \$
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			
Transferts des activités financières	15 000 \$	15 513 \$	- \$
Transferts (subventions)	55 000 \$	40 000 \$	40 000 \$
Fonds de roulement	48 610 \$	46 000 \$	- \$



PROCÈS VERBAUX

Affectations de surplus	68 668 \$	- \$	- \$
	_____	_____	_____
TOTAL	<u>1 596 623 \$</u>	<u>1 168 225 \$</u>	<u>1 379 334 \$</u>

DÉPENSES

Administration	246 630 \$	249 197 \$	240 156 \$
Sécurité publique	96 389 \$	96 065 \$	92 733 \$
Transport	394 457 \$	371 542 \$	381 185 \$
Hygiène du milieu	271 008 \$	287 182 \$	285 996 \$
Santé et bien être	3 581 \$	3 100 \$	3 200 \$
Aménagement et urbanisme	75 281 \$	68 748 \$	100 391 \$
Loisirs et culture	54 048 \$	56 169 \$	46 101 \$
Frais financement	60 974 \$	79 871 \$	41 000 \$
Amortissement	-192 866 \$	-192 866 \$	-200 015 \$
Remboursement de la dette	297 729 \$	32 191 \$	341 157 \$
Activités d'investissement	15 000 \$	15 513 \$	- \$
Montant à pourvoir dans le futur	7 430 \$	- \$	7 430 \$

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Administration	- \$	- \$	- \$
Transport	182 278 \$	101 513 \$	40 000 \$
Hygiène du milieu	- \$	- \$	- \$
Loisirs	5 000 \$	- \$	- \$

TOTAL	<u>1 516 936 \$</u>	<u>1 168 225 \$</u>	<u>1 379 334 \$</u>
--------------	----------------------------	----------------------------	----------------------------

TOTAL DE LA VARIATION **79 687 \$**

4.0 ADOPTION DU BUDGET 2016

2015-12-10/166

Il est proposé par le Conseiller Mario Tremblay et résolu à l'unanimité, que soit adopté le budget pour l'année 2016 tel que présenté dans le document officiel déposé au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire du Québec et résumé ci-haut.

PROCÈS VERBAUX

- 2015-12-10/167
- 5.0 ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS
- Il est proposé par le Conseiller Pierre Paquette et résolu à l'unanimité que soit adopté le programme des dépenses en immobilisations pour les années 2016-2017-2018, tel que présenté sur les formulaires du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire du Québec et qui se résume comme suit:
- | | |
|--------|------------|
| 2016 : | 150 000 \$ |
| 2017 : | 40 000 \$ |
| 2018 : | 40 000 \$ |
- 2015-12-10/168
- 6.0 AVIS DE MOTION – TAXATION ET TARIFICATION POUR L'ANNÉE 2016 ET LES CONDITIONS DE PERCEPTION
- Le Conseiller Roger Heath donne avis de motion qu'à une prochaine séance, un règlement ayant pour objet de fixer la tarification des services, du taux des taxes foncières et les conditions de perception pour l'année fiscale 2016 sera présenté.
- Une copie du règlement est distribuée à tous les membres du conseil et par conséquent une dispense de lecture est accordée lors de l'adoption.
- 7.0 PÉRIODE DE QUESTIONS
- Question d'une citoyenne concernant la taxe pour les services d'aqueduc et d'égout.

PROCÈS VERBAUX



2015-12-10/169

8.0 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par la Conseillère Françoise Bouchard et résolu à l'unanimité, que la session soit levée à 19h20.

Maire

Directeur général et Secrétaire-
trésorier